

Epidémie Covid-19 et périnatalité

En réponse à la crise sanitaire et aux mesures prises par les autorités, le RPO vous informe

En l'état actuel des connaissances au 20/03/2020, nous vous transmettons les informations à notre disposition. Ces données et les liens afférents sont susceptibles de changer en fonction du contexte épidémiologique.

Tous les établissements disposant d'une maternité s'organisent en interne pour mettre en place des circuits COVID. Des mesures de tri, d'isolement, de flux dédiés sont choisies par une grande majorité des maternités. Une synthèse des organisations choisies dans la région est en cours de préparation. Elle nous permettra de mieux répondre à vos besoins.

Plusieurs établissements se sont concertés pour se répartir les activités urgentes / non urgentes de façon locale (parfois en lien avec les GHT). **Le RPO encourage ces concertations et ces planifications de crise.**

Le RPO est en lien avec les URPS, les ordres, les secteurs privés, territoriaux et publics pour renforcer le lien et la coordination dans cette période de crise. Les autorités de santé (ARS, DGOS) sont nos interlocuteurs et nous leurs remontons les informations préoccupantes dès qu'elles sont analysées par nos équipes (exemple : carence des équipements de protection, continuité des tests de dépistage néonatal, déclaration de naissances, sorties précoces, suivi des nouveau-nés vulnérables, ...).

Un tableau de synthèse des recommandations sous forme de Foire aux Questions est en cours de rédaction par le Réseau de Périnatalité Occitanie.

Les services de télémédecine sont étendus aux sages-femmes libérales (cf arrêté du 19 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19).

Sont toujours valables :

- Les recommandations du CNGOF pour le parcours de la femme enceinte abordent plusieurs thématiques (IVG, échographies, accouchement...) et sont accessibles en suivant ce lien : <http://www.cngof.fr/actualites/707-covid-19-femme-enceinte>
- Le SYNGOF rappelle les modalités de suivi gynécologique en période de crise sanitaire : <https://syngof.fr/>
- **Le « plan blanc »** de chaque établissement constitue le dispositif auquel se référer en matière d'organisation des circuits internes dédiés aux patientes infectées par le COVID-19.
- L'ARS et son site internet sont des sources d'informations fiables et actualisées : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-sanitaires>
- La CPAM étend sa plateforme d'arrêts de travail simplifiés pour les populations à risque : <https://www.ameli.fr/assure/actualites/covid-19-extension-du-teleservice-declareamelifr-aux-personnes-risque-eleve>

Dans la mesure des stocks disponibles d'équipements de protection individuelle, (masques, blouses, lunettes), nous continuons à vous encourager à respecter et faire appliquer de façon stricte les précautions standards d'hygiène tant dans votre exercice professionnel que dans votre entourage personnel.

Dans cette période de crise, le Réseau de Périnatalité Occitanie reste pleinement actif pour vous accompagner dans l'orientation des transferts périnataux, en vous aidant dans la recherche de places et de transports pour vos patientes disposant d'un motif obstétrical. Les cas de femmes enceintes ou accouchées considérées comme cas probables ou confirmées COVID ne seront transférées vers les structures appropriées qu'en fonction de motifs obstétricaux ou néonataux (prématurité par exemple...) ou de besoin maternel de prise en charge en réanimation.

Pour rappel, notre service des transferts périnataux est joignable tous les jours ouvrables :

à l'Est au 08 06 14 20 14, à l'Ouest au 05 34 39 33 20

Dans le cas où une donnée relative au COVID-19 serait intégrée dans la demande de transfert, nous vous mettrons en relation rapide avec le SAMU. Nous vous rappelons que toute demande de transfert en lien avec le COVID-19 (possible/probable/confirmé) reste la responsabilité du SAMU.

Le numéro de contact officiel pour toute question sur le COVID-19 est le **0800 130 000**

Liens utiles :

- ✓ <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- ✓ <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>
- ✓ <https://www.sfpediatrie.com/>
- ✓ <http://www.societe-francaise-neonatalogie.fr/>
- ✓ <http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/spiral-files/download?mode=inline&data=7594765>
- ✓ <https://www.naitreenalsace.fr/covid-19-information-pour-les-professionnels-de-sante/>
- ✓ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041737443&dateTexte=&categorieLien=id>